



Ville de MESQUER
44420

LE CONSEIL MUNICIPAL DE MESQUER SE RÉUNIRA
LE 21 OCTOBRE 2024 A 19H

ORDRE DU JOUR

1. Convention entre la commune et le club de tennis
2. Convention entre la commune et l'association du Golf
3. Demande participation au club des mouettes
4. Avenant à la convention avec les PEP Atlantique Anjou
5. Création de la commission de délégation de service public (CDSP),
6. Election des membres de la commission de délégation de service public (CDSP)
7. Recours à une délégation de service pour la gestion du mouillage de Kercabellec
8. Décision modificative 02/2024 – Budget ville
9. Adhésion au contrat de prévoyance,
10. Rapport triennal de l'artificialisation des sols,
11. Zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables -
Dossier consultable mairie
12. Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à Cap Atlantique,
13. Bail rural pour la saline de Tergaud
14. Affaires diverses.

MESQUER, le 14 Octobre 2024

Le Maire
Jean-Pierre BERNARD

